



Conseil Consultatif Régional Sud
6 rue Alphonse Rio
95100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69
• FAX : +33 297 83 91 84
info@ccr-s.eu
adrilet@ccr-s.eu • bguenn@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

Avis 87- 8 Juillet 2014

Avis 87: révision des points de référence pour l'exploitation du stock de sole du golfe de Gascogne au rendement maximal durable.

Le CC Sud travaille depuis plusieurs années au développement de règles d'exploitation de la sole du golfe de Gascogne permettant d'atteindre les objectifs de gestion fixés dans le cadre de la Politique Commune des Pêches et en maintenant l'équilibre socio-économique des entreprises de pêches littorales dépendant de cette pêcherie.

Des règles d'exploitation basées sur la proposition d'un TAC fixe et incluant des mesures de sauvegarde ont ainsi été proposées en 2013 et soumis à l'avis du CIEM et du CSTEP.

L'évaluation de ses règles a été menée au regard des connaissances sur la dynamique du stock et sur les points de référence établis par le CIEM, servant d'objectifs dans le cadre de la gestion. Pourtant, le CIEM dans le rapport du WGHMM¹ et dans l'avis sur le stock de sole du golfe de Gascogne de 2013² indique que le niveau de l'objectif du rendement maximal durable pourrait être réévalué.

« F_{MSY} is based on F_{max} but this value is ill defined. The current F_{max} is higher than was calculated using the 2010 data. The basis for F_{MSY} may need to be reevaluated »

La valeur du F_{max} qui sert de référence pour déterminer le F_{MSY} est calculée par le CIEM à 0,39 alors que le niveau objectif du rendement maximal durable est de 0,26 et que la mortalité actuelle est de 0,40.

Par ailleurs des analyses du CSTEP³ et du CIEM⁴ sur la révision du plan de gestion montrent que les niveaux de biomasse du stock et de possibilité de pêche sont peu sensibles à une variation du point de référence de mortalité par pêche cible compris entre 0,15 et 0,35 (cf figure ci-dessous).

¹ ICES, 2013. Report of the Working Group on the Assessment of Southern Shelf Stocks of Hake, Monk and Megrim (WGHMM), 10 - 16 May 2013, ICES Headquarters, Copenhagen. [ICES CM 2013/ACOM:11A](#).

² ICES, 2013. Advice for sole in division VIIIab (bay of Biscay), [ACOM CM 2013](#).

³ CSTEP, 2011. Impact Assessment of Bay of Biscay sole. [STECF-11-01](#).

⁴ ICES, 2011. Report of the Workshop on Implementing the ICES Fmsy Framework (WKFRAME-2), 10-14 January 2011, ICES, Denmark. [ICES CM 2011/ACOM:33](#). 110 pp.





Conseil Consultatif Régional Sud
6 rue Alphonse Rio
96100 Lorient • FRANCE
• TEL : +33 297 83 11 69
• FAX : +33 297 83 91 84
info@ccr-s.eu
adrillet@ccr-s.eu • bguenn@ccr-s.eu
www.ccr-s.eu

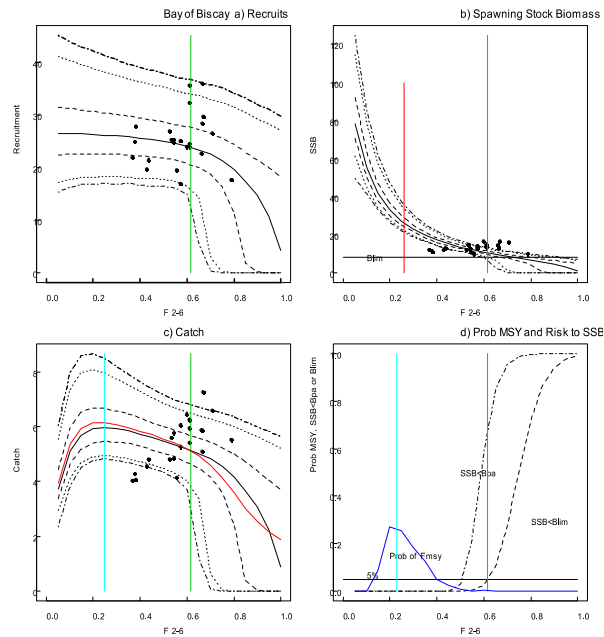


Figure 2 : Niveaux de recrutement, de biomasse et de captures pour différentes valeurs de mortalité par pêche (source ICES/WKFRAME, 2011).

Dans ce contexte, le CC Sud souhaite recommander à la Commission Européenne de :

- Etablir une requête à l'adresse du CIEM pour évaluer la pertinence des points de référence utilisés actuellement et de procéder éventuellement à leur réévaluation ;
- Mettre à jour, le cas échéant, les simulations des scénarios de gestion établis par le CIEM et le CSTEP en 2013, concernant les règles de fixation du TAC.
- Mettre à jour les simulations des scénarios de gestion établis par le CIEM et le CSTEP en 2013, concernant les règles de fixation du TAC en tenant compte du dernier avis du CIEM sur l'état du stock et le cas échéant, des nouveaux points de référence.